

Consultation pour l'administration du site de la nouvelle édition du Hackathon Spatial International : ActInSpace

REFERENCE : 21-ADMIN-CS-465

1. Contexte :

Le Pôle de compétitivité Aerospace Valley lance une consultation visant à sélectionner un prestataire pour migrer et administrer site internet du Hackathon Spatial International : ActInSpace®.

ActInSpace® a été créé par l'agence spatiale française (le CNES) en 2014 et est co-organisé avec l'agence spatiale européenne (l'ESA) depuis 2016.



L'Organisation centrale » d'ActInSpace® est constituée des « Organisateur » (CNES et ESA) et de l'Opérateur (Aerospace Valley). Cette Organisation Centrale s'appuiera sur des partenaires privilégiés réunis au sein du « Board ActInSpace® », Board qui pourra avoir l'accès aux fonctionnalités du site. A la date d'émission de cet appel d'offre, les membres du Board ne sont pas connus.

Ce document est le cahier des charges des besoins et attentes relatifs à cette activité auquel votre proposition technique et financière devra répondre.

2. Présentation de l'évènement ActInSpace :

Lancé par le CNES (agence spatiale du gouvernement français) en 2014 et co-organisé avec l'ESA et spécialement par l'ESA Space Solutions depuis 2016, ActInSpace® est un concours international permettant d'imaginer les produits et services de demain à partir de données satellitaires ou d'applications spatiales.

Créé afin de favoriser l'entrepreneuriat, notamment chez les jeunes, à mi-chemin entre une startup weekend et un hackathon, ActInSpace® permet à des équipes aux profils variés à travers le monde de relever, en seulement 24 heures, l'un des défis mis en place par le CNES, l'ESA et leurs partenaires, pour finalement lancer leur startup.

L'un des objectifs d'ActInSpace® est de créer un pont entre les agences spatiales et les citoyens. Ainsi, le concours propose des défis basés sur des brevets du CNES et de l'ESA, auxquels les participants peuvent accéder exceptionnellement.

Afin de lancer concrètement leur projet, les participants rencontrent, après le hackathon, des inventeurs et des experts des agences spatiales. Certains partenaires proposent également des défis, basés sur des données satellitaires (Pléiades pour Airbus, GNSS pour la GSA...) et

accompagnent les participants de la même manière. Des exemples de défis sont visibles sur : <https://actinspace.org/challenges>

Lors du hackathon ActInSpace®, des experts de l'industrie spatiale et du monde de l'entreprise sont présents pour conseiller et accompagner les participants.

A travers ces défis, alliant réactivité, dépassement de soi et esprit d'équipe, ActInSpace® encourage et facilite l'entrepreneuriat chez les jeunes tout en promouvant les technologies spatiales pour des usages quotidiens, au bénéfice des citoyens, de l'emploi et de notre planète. La meilleure équipe gagne un vol ZeroG dans l'avion de l'astronaute européen et tous les concurrents ont la possibilité d'être accompagnés pour le lancement de leur startup.

L'édition 2020 d'ActInSpace a eu lieu les 13 & 14 Novembre 2020, et la finale internationale a eu lieu le 5 février 2021. Ces deux événements ont eu lieu au format digital, mais ont néanmoins rassemblé 40 pays et 2300 participants provenant des 5 continents ce qui est un nouveau record pour cette 4^{ème} édition.

L'édition 2022 est en préparation et aura lieu à l'Automne 2022 (Octobre / Novembre) avec des objectifs visés en terme de participation plus importants que les années passées : 100 villes, 50 pays et 5000 participants. Pour ceci nous avons besoin d'un site internet performant (capable de supporter de multiple connexion pendant l'évènement) et d'un prestataire pouvant assurer une astreinte durant l'évènement (durée 48h en continu en tenant compte des décalages horaire entre les différents pays du monde qui participent).

Pour plus d'information, le site <https://actinspace.org/> est consultable.

3. Les besoins et objectifs :

Ce document constitue le cahier des charges d'une consultation visant à sélectionner un prestataire qui fournira une proposition globale de d'administration du site internet : actinspace.org, tout en conservant l'ensemble des fonctionnalités actuelles du site.

Votre prestation devra couvrir l'intégralité des activités : le conseil opérationnelle transfert du site internet et sa mise à jour tout au long de l'année si besoin il y a.

Ce site doit être fonctionnel au moins 8 mois avant l'évènement (date fixée à octobre 2022) ainsi que les mois qui suivent (typiquement 10 mois) et doit pouvoir être consultable en permanence.

4. Informations relatives au site : actinspace.org :

Le site actuel est le résultat d'une précédente refonte réalisée en 2014. Le nom de domaine existe depuis 2014 et a été créé et géré par un CMS avec les outils suivant Meteor et ReactJS (outil framework). La base de données est de type MongoDB.

Les images et documents sont stockés sur Amazon S3.

Le site est actuellement hébergé par Scalingo. Ce point pourra être rediscuté en fonction des propositions faites.

5. Objectif du site :

Le site est un outil d'information essentiel à destination des organisateurs du hackathon dans le monde, des participants à l'évènement, des sponsors internationaux et autres partenaires...

Il explique ce qu'est l'évènement, ses objectifs, quels sont les prix proposés aux gagnants, quels sont les sponsors, les partenaires, les pays et les villes organisateurs...

La cible : La cible principale est les participants à l'évènement.

Le site sert également de vitrine pour les partenaires et les organisateurs

Pré requis : Une ergonomie simple, fluide et site user-friendly. Modernité, dynamisme

6. Communication :

L'arborescence et tous les contenus textuels et visuels seront fournis par Aerospace Valley

Aerospace Valley pourra fournir des éléments graphiques déjà existants tels que : logos, photos, vidéos...

7. **Fonctionnalités requises**

a. **Eléments à conserver :**

Le site actinspace.org bien au-delà d'un site vitrine est un outil unique qui a été pensé et développé au fur et à mesure des années pour répondre au besoin de l'évènement ActInSpace. Lors de la reprise du site, les fonctionnalités existantes suivantes devront impérativement être conservées.

Le site internet comprend deux parties.

Une partie vitrine

- « responsive » sur mobile et tablette et quelque soit le navigateur
- uniquement en anglais
- avec une présentation des challenges très fonctionnelle avec le classement par tag.
- Avec une carte interactive avec l'ensemble des villes et pays participants
- Avec des pages par pays et par villes
- Avec une mise en avant des sponsors internationaux sur la page principale et des sponsors locaux sur les pages villes et pays
- Avec la mise en avant de vidéos promotionnelles
- Avec la mise à disposition de documents à télécharger (ex : plaquettes, guide hackathon, règlement, supports de communication)
- Avec un lien avec les réseaux sociaux

Une partie non visible qui doit :

- Avoir un accès administrateur pour l'organisateur : création de profils d'utilisateurs (avec droits différents ex : jury, sponsors, organisateurs locaux... etc), création de challenge, création de nouveau sponsor, ...
- Permettre la gestion des inscriptions. L'outil permet aux participants de s'inscrire, de créer équipes, de rejoindre une équipe, de communiquer au sein d'une équipe, de faire la promo de leur équipe pour recruter des équipiers et enfin de candidater aux prix des partenaires
- Permettre la validation des équipes : Une étape de validation de l'équipe le jour J qui permet à l'organisateur de savoir combien de défis ont été choisis et d'ajuster le nombre d'experts présents pour aider les participants le jour de l'évènement,
- Gère la partie support technique des experts. Ce support est relié aux équipes et aux défis choisis. Il permet aux équipes de poser des questions. Les experts ont une interface dédiée qui leur permet de répondre aux questions en fonction de leur domaine d'expertise.
- Disposer d'une plateforme permettant aux sponsors ayant proposés des prix de récupérer les candidatures. Cette partie pourra être amenée à évoluer. Certaines améliorations pourront être faites.
- Disposer d'un outil de gestion de projet qui permet à l'organisateur de suivre l'avancée de l'organisation locale des différents pays (les questions sont personnalisables et des relances peuvent être envoyées aux organisateurs locaux)
- Mettre à disposition un outil de partage de documents est disponible sur le site. L'organisateur peut déposer l'ensemble des documents relatifs à l'évènement (word, jpeg, pdf, ...)
- Mettre à disposition un outil de vote qui permettra aux jurys des différentes finales de délibérer

b. **Eléments à modifier :**

- Intégration de la charte graphique aux couleurs de l'édition de 2022. Fichiers remis par Aerospace Valley,
- Optimisation du SEO et du référencement du site,
- Intégration possible de futurs encarts IFRAME/HTML/CSS et visuels,
- Intégration d'un formulaire de contact avec une possibilité d'export des données en format .xlsx et .csv

Sur demande une démonstration du site internet pourra être réalisée entre le 13/12/21 et le 23/12/21.

8. Spécificités techniques et connexions avec outils externes

Voici les spécificités techniques à utiliser par le Proposant :

- La map monde du site internet est issu de Google Maps,
- Le système de mail est fait avec le site MailJet,
- Le site sera accessible sur un lien privé github fourni par Aerospace Valley
- L'application du site devra être disponible sur androïde et IOS doit se faire via un mac pour la version Apple, ainsi que sur Android,
- L'outil de notification mobile relié est One Signal,
- La base de données est enregistrée sur le serveur Mongo DB,

L'ensemble de ces outils sont donc à maîtriser ou connaître par la Proposant pour une reprise rapide et optimale du site internet actuel.

Le site est hébergé par Scalingo.

9. Administration des contenus

L'intégralité des contenus devra être administrable par l'organisateur (Aerospace Valley).

Le site devra conserver la possibilité d'éditer les blocs de contenus qui composeront les pages du site: Modifier le texte, ajouter une image ou plusieurs, substituer un bloc de contenu par un autre (Un bloc contenant un titre, un texte et une image est remplacé par un bloc contenant une vidéo par exemple)

10. Règles d'écritures d'URL, SEO et CNIL

L'URL rewriting sera mise en œuvre afin que les moteurs de recherche indexent facilement les contenus.

11. Conformité à la loi informatique et liberté.

Le site devra être en adéquation avec les recommandations de la CNIL (cookies, etc). Il devra être indiqué au moment de l'inscription que le participant accepte que ses coordonnées soient utilisées pour participer au l'hackathon et pour communiquer sur cet hackathon y compris pour faciliter la mise en relation des participants avec les organisateurs internationaux et locaux ainsi qu'avec les organismes d'incubation de startup dans les pays participants. Il devra également être indiqué que chaque participant inscrit peut obtenir le droit de suppression de ses coordonnées dans la base créée et accepte de perdre tous les bénéfices associés à sa participation à l'hackathon.

La traçabilité de la demande de suppression d'un participant devra être faite et confirmée au participant et la gestion devra permettre de supprimer les informations liées au participant et d'annuler toute participation de celui-ci aux activités de l'hackathon. Néanmoins une traçabilité de l'existence de ce participant devra être permise de façon anonymisée à des fins d'analyse du niveau de participation à l'hackathon.

Le site devra permettre lors de l'inscription des participants de leur faire approuver les droits à l'image (i.e. prise d'images et de vidéos) pour les besoins de l'hackathon et de l'acceptation de la communication sur les résultats par l'Organisation centrale. La traçabilité à valeur légale de leur acceptation de ces conditions devra être permise par le site et vérifiable à tout moment par l'Opérateur, notamment au moment des finales (dans les villes, dans les pays et au niveau international).

12. Propriété Intellectuelle

Le Titulaire choisi cèdera ses droits de propriété intellectuelle et droits d'auteur sur les créations artistiques au CNES qui pourra utiliser, adapter, modifier, exploiter les livrables fournis par le Titulaire retenu. Le CNES octroiera ces droits à l'Organisation Centrale de ActInSpace@ pour les besoins de la conduite de l'hackathon.

13. Accompagnement, maintenance, évolution et suivi

Le proposant devra préciser dans sa réponse son mode de fonctionnement en cas de besoin d'intervention, réparation des bugs révélés après la mise en ligne et d'évolutions sur le site web :

- Tickets d'intervention, avec plusieurs niveaux selon la nature des signalements et la tarification associée.
- La possibilité de joindre un interlocuteur pour la résolution de problèmes spécifiques.

Il assurera une assistance téléphonique lors du développement du site et pendant les 6 mois suivants la mise en ligne. Le prestataire proposera également, en plus de la fiche utilisateur, une formation portant sur l'administration du site à 5 personnes maximum désignées au sein de l'Organisation Centrale, et en tout premier lieu au sein de l'Opérateur (3 personnes maximum)

14. Confidentialité des données

Le prestataire sera soumis au secret professionnel et à l'obligation de discrétion les plus stricts, pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont il aura connaissance au cours de l'exécution. Il s'interdira notamment toute communication écrite ou verbale sur ces sujets et toute remise de documents à des tiers sans l'accord préalable de l'Opérateur.

La sécurité et la confidentialité des informations, des données et des accès informatiques devront respecter les textes de loi et régimes applicables, notamment la loi du 6 janvier 1978 dite «Informatique et Libertés», les dispositions du Code de la propriété intellectuelle applicables aux logiciels et celles du droit français.

15. Critères d'évaluation

Le contractant sera choisi en fonction de son expérience démontrée sur des activités similaires. Outre la démonstration de la réponse aux exigences du présent cahier des charges, le Proposant devra en particulier démontrer des compétences dans les domaines suivants :

- Justifier d'une expérience sur la création et l'administration de sites internet complexes
- Démontrer une capacité de réactivité et de travail sur un environnement international

Il est impératif que le proposant maîtrise l'ensemble des outils cités dans les paragraphes 4 et 8.

16. Structuration des prix

Le proposant devra structurer sa proposition financière pour faire apparaître clairement en particulier les coûts suivants :

- les différents postes de modifications selon les exigences du présent cahier des charges (voir paragraphe 7)
- le coût de l'accompagnement de l'Aerospace Valley, avant, pendant et après l'évènement
- en option, le coût annuel de la maintenance du site à iso exigence sur les 4 années
- en option, le coût du non récurrent pour la mise à jour du site à iso fonctionnalité pour les évènements de 2024 et 2026

17. Le planning

Dépôt de l'appel d'offre : 9/12/2021

Remise des propositions : 5/01/2022

18. Modalité de réponses

Les offres seront remises au format électronique aux adresses suivantes:

contact@actinspace.org

Un accusé de réception vous sera envoyé par retour de mail. Aerospace Valley se réserve le droit de ne pas contracter à la suite de cette consultation.

Pour toute question, contactez :

Mathilde Gobet
Chef de projet
Téléphone : 0608048130
Mail : gobet@aerospace-valley.com

AEROSPACE VALLEY

3 rue Tarfaya
CS 64403
31405 TOULOUSE CEDEX 4